SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ru de Nesles

Compte-rendu n°5 de la réunion du 10 août 2017

• **Lieu :**	Site du bassin n°1

• **Maître d'ouvrage (MO) :**	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER: 03.23.83.19.69	
• **Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO):**	• **Maître d'œuvre (MOE)**
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	Bureau d'études ECAA M. DANEL : 07.70.29.68.53 gdanel@ecaa02.fr
• **Contrôleur extérieur**	• **Coordonnateur SPS**
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• **Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques**	• **Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations**
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 direction@rvm-travauxpublics.com	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 thierry@prat-paysages.fr

PROCHAINE REUNION à programmer après les vendanges A 9H30 SUR SITE – BASSIN N°1

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	√			√
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr		√		
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire			√	
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCLOUX Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuys) 06.30.52.43.87 – solenn.piot@valagglo.fr		√		√
Maire Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuys 06.60.08.56.83 – cedric.maire@saur.com		√		√
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS		√		
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – jean-paul.angers@civc.fr		√		
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - ifaramus@aisne.fr		√		
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr		√		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- labourel.sabine@aesn.fr		√		
AUGELMANN Julien	Agence de l'Eau Seine-Normandie				

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr		√		
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry benedicte.greff@carct.fr				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – earl.simon-legrand@wanadoo.fr 06.82.95.84.19	√			
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne hpouzet@sgv-champagne.fr				
LOISEAU Reynald	Responsable d'exploitation viticole MHCS rloiseau@moethennessy.com – 06.07.35.04.92			√	
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes plateaud@wanadoo.fr – 06.81.52.45.07	√			
LERICHE François	Propriétaire Nesles francoisleriche@orange.fr		√		
SOLIVEAU Daniel	Propriétaire Etampes	√			
PUBLIER Thierry	Riverain Nesles-la-Montagne				
M.TOUZE Denis	CD 02 - Voirie départementale dtouze@aisne.fr				
TASSAN Olivier	Directeur - RVM	√			√
Chany GUILLOT	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM methodes@rvm-travauxpublics.com	√			√
José BRAGA	Chef de chantier – RVM rvm-secteursud@orange.fr		√		√
PRAT Thierry	PRAT Paysages	√			√
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maitrise d'ouvrage	√			√
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	√			√

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

- **ADMINISTRATIF:**

Document à transmettre :	**EDITEUR > DESTINATAIRE**
- Tableau récapitulatif des DICT faites par les entreprises	**(RVM / PRAT > MOE)**
- Planning des travaux	**(RVM / PRAT > MOE) – Urgent**
- Phasage des travaux montrant la destination des déblais et la réalisation des remblais	**(RVM > MOE) – Urgent**
- Demande des arrêtés de circulation **Urgent** (Copie à produire au AMO/MO et MOE)	**(RVM > Nesles / CD02)** -
- Altimétrie du dessus de la voûte de la Dhuys au droit des ouvrages de franchissements n° 171 et 172	**(Val d'agglo >AMO/MOE)**
- Détail des ouvrages de vidanges des bassins (accès pour manœuvre des vannes)	**(RVM > MOE)**

- Demande d'autorisation d'ébrancher les arbres et arbustes à proximité du bassin n°2 **(AMO > propriétaires concernés)**
- Convention de passage sur chemin d'exploitation pour accès à la ravine avec seuils enrochés (151, 187, 150, 188, 149) **(AMO > propriétaires concernés)**

Document reçu :

- **Première version des coupes de l'aqueduc de la Dhuys à transmettre à Val d'Europe**

- **TRAVAUX:**

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Points particuliers :

- **Circulation des moyens de transport : création de poussière dans le lotissement, faire passer les camions autant que possible par le bassin n°2.**
- Signalisation des travaux interne au massif viticole à mettre en place dès le 17 juillet **(lot 1)**.

  Rappel : La pose d'une signalisation de chantier de type « routé barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuys au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuys.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

- Les terres issues du décapage feront l'objet **d'une éventuelle évacuation uniquement en cas de surplus après réemploi pour les besoins des travaux.**
- L'entreprise procédera au tri des matériaux lors de la réalisation des déblais des bassins. Les limons seront à réemployer en remblai et l'ensemble des autres matériaux évacués.
- Visite sur le bornage du terrain n°2 : le plan de bornage est à transmettre aux entreprises.

Exécutions des travaux :

- Travaux en cours sur le bassin, avancement à 100% des déblais/remblais, reste à tirer à bétonner les enrochements.

- Pose de la clôture autour du bassin calée à compter du 16/08.

- Il est rappelé que le réemploi des roches pour la réalisation des rampes en enrochements bétonnés et acceptée sous réserve d'un lavage à haute pression des blocs avant mise en place du béton de scellement.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

- Agrandissement des ouvrages de sorties du bassin n°1, fait pour les ouvrages.

- La réalisation d'une finition autour des canalisations en enrochements bétonnés.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

- **Fossé à redents n°102** : un débroussaillage devra être réalisé avant son reprofilage.

Rappel :

- **Ouvrages dépierreurs 204, 205 et 186 :**
- Le dépierreur 205 est supprimé et le 186 sera doublé.
- Le rejet du dépierreur 204 se fera dans le fossé riverain existant dont les eaux seront collectées au point bas par le dépierreur 186.

- **Ouvrages 151, 187, 150, 188, 149 :**

Les ouvrages 149 et 188 pourront être réalisé avec l'approvisionnement des enrochements par le chemin d'exploitation débouchant sur l'ouvrage 128. Chaque redent comprendra environ 40 m3 d'enrochements

Un débroussaillage est à prévoir au niveau de l'ouvrage 149 par le lot 1 – date de réalisation à convenir début septembre.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

- **Ouvrages 190, 121, 217 et 140 :**

La jonction entre les ouvrages 190 (canalisation de diam 500mm) et le fossé à redents 140 est techniquement compliqué.
Voir la possibilité de supprimer la canalisation et de la remplacer par un caniveau de type 90*30*30 le long du talus existant.

Le chemin (121) doit être contrepenté vers le talus et de ce fait canaliser les eaux vers le fossé. Le raccord entre 2 fossés et plus simple qu'entre canalisation est fossé.

De plus en cas d'arrivée d'une grande quantité d'eau à l'entrée de la canalisation 190 le risque de débordement sur la route serait plus élevé qu'à l'entrée d'un fossé/caniveau ouvert

- **Canalisation en diam 500 provenant du dépierreur n° 220 alimentant le bassin n°1 :**

Est validée la modification de la canalisation en béton par du **PVC SN8** de diamètre égal suite délai d'approvisionnement ne permettant pas de respecter le planning. **Uniquement pour cet ouvrage**.

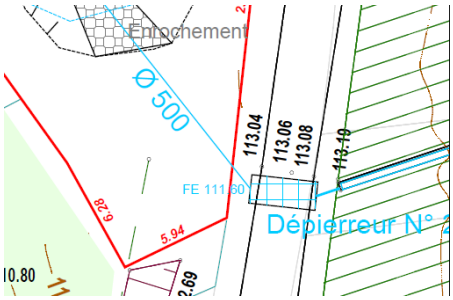

Une cunette engazonnée sera réalisée au droit de cette canalisation pour permettre un ruissellement des eaux vers le bassin en cas de colmatage de la grille par des végétaux divers.

- **Ouvrage de vidange des bassins 1 et 2 :**

Modification de hauteur des ouvertures inter-planches : 4 cm au lieu de 3 cm.

2 planches seront mises ne place sur le radier pour obtenir une hauteur d'eau de l'ordre de 30 cm.

Les planches seront montées jusqu'au NPHE – 50 cm.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

Ce type d'ouvrage sera intégré dans les digues et sera mis en sécurité pour l'accès du personnel devant manipuler la vanne de fermeture de l'exutoire. **Plan de détail à fournir par l'entreprise pour visa**.

- Visite sur les ouvrages 152-140 et 142-143 -fossés trapézoïdaux à redans, la dépose de 2 rangs de vignes sera nécessaire pour la réalisation des ouvrages.

  Pour le n°140, la dépose se fera au niveau d'une pointe par 1 rang et quelques pieds puis 2 rangs. Au démarrage du fossé, création d'une nouvelle pointe pour décaler le démarrage du rang.

Planning prévisionnel du bassin n°1 – en attente du planning général RVM :

Lot n°1

- **Installation de chantier : le 17/07 sur le terrain communal d'Etampes à côté du Château d'eau – Fait le 20/07**
- **Décapage : les 17 et 18/07 - Fait**
- **Pose des canalisations (diam 300 en sortie + massif drainant et diam 500 en entrée) : 18, 19 et 20 /07 – en cours**
- **Déblaiement du bassin et terre végétale sur les talus - Fait**
- **Pose des ouvrages de protection hydrauliques et équipements du bassin – en cours (attente du moine de vidange)**

Lot n°2 :

- **Pose de la clôture et portail : à compter du 16/08 pour 1 semaine**
- **Engazonnement des talus : à compter du 21/08**

Arrêt pour vendage à compter de début septembre pour 15 jours environ.

Prévisionnel : Prochaine réunion le 14 septembre 2017 à 9h30 sur site

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

Plan général des aménagements

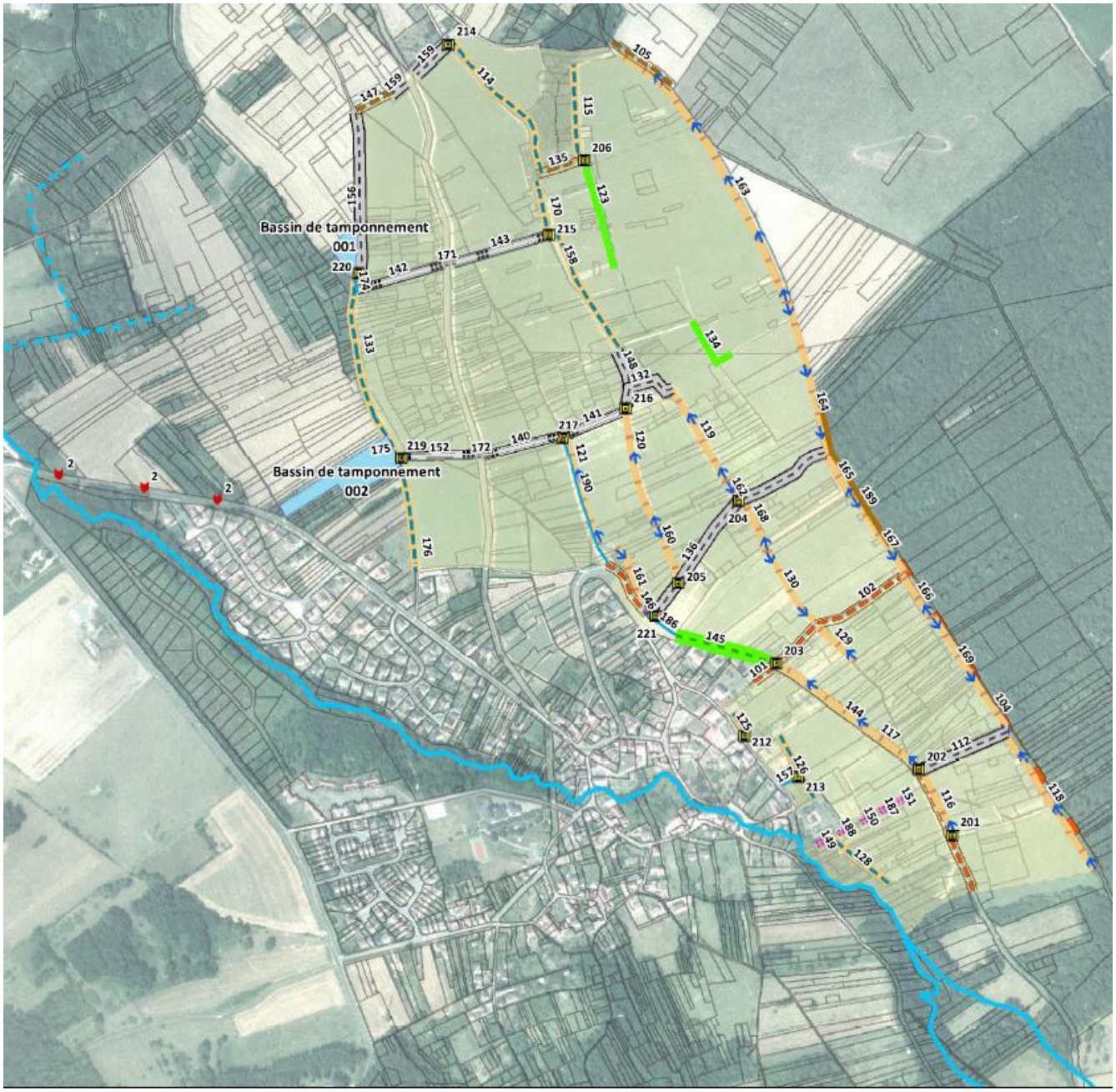

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles
Maîtrise d'oeuvre partielle

CARTE DES AMENAGEMENTS
PROJET

Légende

- Reprise entrée au champ
- Avaloir dépierreur
- Bassin de tamponnement
- Buse
- Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques
- Chemin bétonné profilé
- Chemin reprofilé V spécifique
- Chemin reprofilé avec pente unique
- Création de seuils enrochés
- Fossé
- Fossé – installation grands redents
- Fossé – installation petits redents
- Fossé à redent
- Noue enherbée
- Renforcement du lit par empierrement
- Ru de Nesles
- Ru de la Butte BLanche (intermittent)

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

Réunion sur site le jeudi 14 septembre à 9h30 pour l'avancée des travaux du bassin n°1

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne